

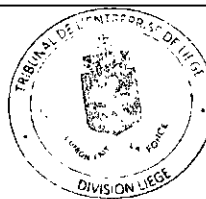


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réser
au
Monitu
belg



19117707



22 AOUT 2019
Greffe

N° d'entreprise : **0412 418 165**

Nom

(en entier) : **SPORTS ET LOISIRS**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **RUE NICOLAS SPIROUX 55 4030 GRIVEGNEE**

Objet de l'acte : mise en conformité des statuts

PV AG statutaire du 07 juin 2019

Présents : MM Kinon, Mazy, Georges, Ernest Lanni, Denoël, O'Connor, Prévot et Deschamphelire, M. Faway et Y. Van de Weerd

Excusée : Mme Lapaille,

Invité : Serge Lanni, directeur,

Les autres membres sont absents.

La séance est ouverte à 19h00'.

Point 2. Mise en conformité des statuts pour répondre à la demande de reconnaissance en tant que CSLI :

•constituer un conseil des utilisateurs locaux, ayant pouvoir consultatif en matière d'animation et d'élaboration de programmes d'activités du centre sportif local ou du centre sportif local intégré. Ce Conseil se réunit au moins deux fois par an;

Pour l'asbl Sports et Loisirs,

Le Président

D. DENOELTexte

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).